NOVEFI

Préparer l'avenir avec un expert

Fort de plus de 10 ans d'expérience dans d'importants groupes financiers et d'assurance, Jean-François Garreau a créé son propre cabinet de conseil en gestion patrimoniale en 2018. Novefi est enregistrée à l'ORIAS et membre de la Chambre nationale des conseillers en gestion de patrimoine. Le cabinet accompagne des particuliers et chefs d'entreprise dans leurs projets de vie de façon indépendante, durable et éthique.Rencontre avec Jean-François Garreau.



Qui peut faire appel à Novefi?

Il existe une idée reçue selon laquelle seules les personnes fortunées peuvent contacter un conseiller. Novefi accompagne aussi bien des professionnels au tout début de leur carrière que des particuliers désirant donner une nouvelle orientation à leur patrimoine. Il peut s'agir de questions autour de la constitution d'un capital, du financement d'un projet comme les études ou la retraite, de fiscalité ou encore de protection sociale. Je peux apporter ce niveau de conseil à tous ceux qui ont des projets concrets et le besoin d'un suivi. La spécificité de Novefi est de se tourner vers des investissements éthiques, pour construire un avenir qui a du sens pour mes clients et pour moi-même, d'autant que ce type d'investissement est plus durable, plus cohérent et moins volatile.

Quelle est votre approche du conseil en gestion de patrimoine?

Aujourd'hui, je souhaite sortir du modèle purement financier de la gestion patrimoniale pour apporter une dimension humaine. Mon métier implique des principes de suivi, de confiance et de durabilité. Je suis dans une démarche assez confidentielle, et fonctionne souvent par bouche à oreille. Mes clients sont en lien avec un unique interlocuteur qui prend connaissance de leur situation professionnelle et personnelle, puis définit avec eux leurs objectifs. Ces échanges permettent d'établir un bilan patrimonial et de déterminer comment les atteindre. Novefi intervient sur la transmission, la fiscalité, les revenus, la création de patrimoine et la protection des proches. Ce dernier objectif est essentiel : le conseiller en gestion de patrimoine apporte des solutions pour mettre sa famille à l'abri du besoin, grâce à des moyens comme l'épargne et la prévoyance. Les chefs d'entreprise, eux, peuvent faire appel à moi pour répondre à des besoins liés à l'épargne collective, la retraite, la prévoyance de leurs salariés ainsi qu'à la transmission d'entreprise.

Durant l'accompagnement, je peux préconiser à mes clients d'avoir recours à des partenaires pour répondre au mieux à leurs besoins.

Comment choisissez-vous vos partenaires?

J'ai construit un réseau sur 10 ans, constitué de spécialistes dans les domaines liés à la gestion du patrimoine : notaires, avocats, experts-comptables basés à Paris et Lyon. Je peux préconiser à mes clients des partenaires de confiance, habitués à travailler sur ces dossiers. Ma capacité d'adaptation et les nouvelles technologies me permettent

d'aller chercher le partenaire le plus adapté à chaque besoin. Comme Novefi s'ouvre à l'international, je conseille des expatriés français et collabore donc avec des prestataires présents dans les pays concernés. En créant Novefi, j'ai voulu mettre à votre disposition mon expertise pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.



